

J80

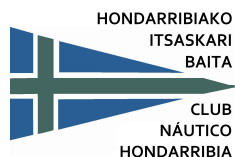
*XI Campeonato
de España
2017
HONDARRIBIA
28/04 - 01/05*



Pre-Avis De Course



*euskadiko kirol portuak
puertos deportivos de euskadi*



CAMPEONATO DE ESPAÑA J-80

Hondarribia, 28,29,30 Avril et 1 mai 2017

PRE-AVIS DE COURSE

Le **Cpto. de España de J-80** aura lieu au large de Hondarribia du 28 avril au premier du mai 2017, organisé par le C.N.H. et la R.F.E.V ; en collaboration avec les fédérations Basque et Guipuzcoane, l'association de propriétaires de J80 d'Espagne, Euskadiko Kirol Portuak, Diputacion Foral du Gipuzkoa et la Meirie de Hondarribia.

1. RÉGLES

1.1 La régates sera régie par:

- a) Les Règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile en vigueur.
- b) Les Règles de la Classe J-80; sauf que la Règle C2.3.c ne sera pas appliquée.
- c) Les Instructions de Course

1.2 En cas de contradiction entre cet avis et les instructions de course, ces sont ces dernières qui prévaudront

2. PUBLICITÉ

2.1 Les concurrents pourront exposer une publicité en accord avec la Régulation 20 de la ISAF, le Règlement de Compétition de la RFEV et les exigences de la RFEV en raison de cette Régulation.

2.2 En application de la Régulation 20 de l'ISAF, les bateaux peuvent être tenues de porter une publicité sur le 20% à l'avant de la coque sur chaque côté du bateau, qui sera fournie au bureau de Course une fois l'inscription confirmée.

3. ADMISSIBILITÉ

3.1 Les concurrents devront être en conformité avec les conditions d'admissibilité réfléchies sur la Régulation 19 de l'ISAF et les Exigences de la RFEV relatives à cette Régulation.

4. CONCURRENTS

4.1 Le Campeonato de España de la Classe J-80 est une régates fermée aux bateaux de la classe J80.

4.2 Les propriétaires et les skippers devront faire partie de son Association Nationale de Classe J80 et figurer dans www.j80measurement.com.

5. INSCRIPTIONS

5.1 Les inscriptions, ainsi que la preuve du paiement devront être remis avant le **14 avril 2017 a 19h00** au:

CLUB NAUTICO HONDARRIBIA

Minatera Kalea 4, bj 20280 Hondarribia (Gipuzkoa) Tel. 00 34 943 64 27 88

E-mail: oficina@cnh-hib.org

5.2 Les droits d'inscription seront **200,00€** et le paiement s'effectuera par virement bancaire en indiquant le numéro de voile du bateau.

Concept: Cpto. de España J80 Titulaire: Club Náutico Hondarribia

IBAN: ES69 – 3008 – 0227 – 0329 – 2159 - 4822

BIC: BCOEESMM008

5.3 Le Comité Organisateur se réserve le droit d'accepter les inscriptions reçues après la date limite d'inscription.

5.4 Location de bateaux : s'il vous plaît communiquer avec le Bureau.

6. ENREGISTREMENT DES CONCURRENTS

6.1 Chaque propriétaire ou skipper doit s'inscrire et signer personnellement le formulaire d'inscription au bureau de course, avant 12 h 00 du 29 avril 2017.

6.2 Le registre est subordonnée à la présentation avant l'heure convenue des documents suivants :

- a) Police d'assurance de RC en vigueur, conformément à la RD 607/1999 du 16 avril, avec une couverture de course.
- b) Les concurrents Espagnoles ou de résidence légale en Espagne, la licence fédérative sportive en vigueur.
- c) Pour les membres de l'équipage d'autres pays qui n'ont pas de licence du RFEV, attestation d'assurance pour chaque membre.
- d) En cas de port de publicité, l'autorisation des autorités nationales respectives pour l'affichage publicitaire.
- e) Formulaire d'inscription, qui comprend des déclarations conformément aux règles de classe, dûment complété et signé.

7. PROGRAMME ET FORMAT DE COMPÉTITION

7.1 Le programme de l'événement est la suivante :

DATE	HEURE	ACTIVITES
Vendredi 28 avril	10h00 à 13h00 et 14h00 à 19h00	* Régistre des concurrents * Jauge des voiles et de l'équipement * Livraison des Instructions de Course
Samedi 29 avril	10h00 à 12h00 A partir de 14:00 Après les épreuves	* Régistre des concurrents * Jauge des voiles et de l'équipement * Livraison des Instructions de Course *Epreuves * Dinner au Club
Dimanche 30 avril	A partir de 11h00	* Epreuves
Lundi 1 mai	A partir de 11h00	* Epreuves Remise des prix..

7.2 Le 1 mai il n'y aura pas de signal d'avertissement après 16 h 00.

7.3 Le format des compétitions prévues est en flotte

7.4 Neuf épreuves sont prévues et trois épreuves doivent être validées pour constituer un classement.

8. JAUGES. ENREGISTREMENT DES VOILES ET DES ÉQUIPEMENTS.

8.1 L'enregistrement des voiles et équipement aura lieu pendant les jours 28 et 29 avril visé sur l'annexe 7.1.

8.2 Les bateaux présenteront pour jauger les éléments qui se rapportent dans sa déclaration écrite, qui sont: 1 Grande voile, 1 Génois y 1 ou 2 Gennakers. Le deuxième gennaker sera fermé et son utilisation doit être validée par le C.R.

8.3 Les voiles doivent être mesurés conformément aux règles de la classe avant l'événement, porter l'adhésif officiel (règle G2.3) et figurer sur www.j80measurement.com.

8.4 Aucun bateau ne peut courir en utilisant les voiles surmentionnées sans être préalablement enregistré.

8.5 Des contrôles journaliers de mesure peuvent être faits.

9. PONCTUATION

9.1 On appliquera L'annexe A et le système de points a minima décrit dans la règle A4de la R.C.V.

9.2 Si 5 ou plus épreuves sont terminés, le score final de chaque bateau sera la somme totale de tous les points, en retirant son plus mauvais résultat.

10. ACTIVITÉS SOCIALES / REMISE DES PRIX

10.1 Seront affichés sur le panneau d'affichage officiel.

11 PLACE AU PORT

11.1 Les bateaux dont l'inscription est acceptée dans cette course auront une place de mouillage désignée par le Club Náutico Hondarribia au port sportif de Hondarribia (Euskadiko Kirol Portuak - EKP) au cours de l'événement.

11.2 Les places seront gratuites et seront occupés sous la responsabilité de chaque propriétaire ou skipper.

12. COMMUNICATIONS

La Comité de course utilisera le canal 66 VHF pour les communications radio pendant les épreuves.

13. HÉBERGEMENT

Pour l'hébergement des participants, vous pouvez trouver les informations sur :

www.bidasoaturismo.com

- Tfn.: (00.34) 943 64 54 58
- Fax: (00.34) 943 64 54 66
- turismo@bidasoa-activa.com

HOTELS PARTENAIRES:

HOTEL JAUREGUI www.hoteljauregui.com 0034 943 64 14 00

HOTEL RIO BIDASOA www.hotelriobidasoa.com 0034 943 64 54 08

14. DROITS DE L'IMAGE

14.1 Les participantes de cet événement cèdent automatiquement les droits de l'image enregistrés ou filmés pendant tous les actes liés à cette événement, comme il sera défini par l'avis de course et les instructions de course, être capable de les utiliser en tout temps sans que les participants peuvent demander une indemnisation.

15. RESPONSABILITÉ

15.1 Tous les bateaux participant à la régata le Font sous ses propres risques et responsabilité.

15.2 Le Club Náutico Hondarribia, le Comité Organisateur, Comité de Protestation, Comité de course et toute autre personne ou organisme impliqué dans l'organisation de l'événement déclinent toute responsabilité pour les dommages matériels ou personnels qui pourrait survenir en raison de la participation aux épreuves visées par cet avis de course.

15.3 On attire l'attention sur la règle fondamentale 4 décision de courir de la partie 1 de la RCV, qui établit :

“La decisión d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.”

www.cnh-hib.org



CLUB NAUTICO HONDARRIBIA